

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 octobre 2018

PLFSS POUR 2019 - (N° 1297)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 939

présenté par
M. Véran

ARTICLE 33

I. – À l’alinéa 45, après le mot :

« conformes »,

insérer les mots :

« , avant le 1^{er} janvier 2020, ».

II. – En conséquence, à la fin du même alinéa, supprimer les mots :

« , avant le 1^{er} janvier 2020 ».**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.